Réunion de la Commission Foot Adapté

du 12 octobre 2026

Présidence : Magalie MARCHAND

Présents : Angélique DANTIN, Julie TERNISIEN, Sidney VENDANI, Eugène MARCHAND

Participants : Emmanuel BOISSIER (CTD PPF), Pierrick SAUVAL (Responsable Communication et Evènementiel DSF), Nicolas BRIDOUX (Président de la Commission Engagement DSF), Clément MARREL (CTF CDSA 80), Amar DECHIR (Responsable Formation APRADIS)

Excusés : Pascal TRANQUILLE (Président DSF), Graziella LELONG (intervenant technique).

Absent : Chérif ALOUANE.

1. Présentation des membres et invités

La Présidente ouvre la réunion par un tour de table permettant à chacun des membres de la Commission Foot Adapté et aux personnes invitées de se présenter, de préciser leurs fonctions respectives ainsi que leur rôle au sein de leurs structures.

Cette première prise de contact permet aux participants de faire connaissance et de poser les bases d'une collaboration entre les différents acteurs engagés dans le développement du football adapté sur le territoire de la Somme.

À l'issue du tour de table, il est proposé aux invités Nicolas BRIDOUX, Clément MARREL et Amar DECHIR d'intégrer la Commission Foot Adapté en qualité de membres, afin de poursuivre et de renforcer les échanges et la collaboration entre les différentes structures représentées.

Angélique DANTIN propose également de solliciter les personnes ayant participé à la formation « L'inclusion par la pratique du football », dispensée par l'APRADIS à la demande du District de la Somme, afin de leur proposer de rejoindre la Commission. Cette démarche permettrait d'associer à ses travaux des personnes ayant bénéficié de cette formation et souhaitant s'impliquer dans le développement du football adapté et de l'inclusion sur le territoire départemental.

Il est convenu qu'un courriel sera adressé par le District aux invités précités ainsi qu'aux personnes ayant participé à cette formation, afin de leur proposer de rejoindre la Commission Foot Adapté et de recueillir leur réponse quant à leur souhait de s'y investir.

2. Rappel du rôle de la commission et signature de la Charte déontologique

A/ Une fiche récapitulative présentant le rôle et les principales missions de la Commission Foot Adapté est proposée aux membres pour lecture et échanges.

Il est également souligné l'importance de mettre en place une communication adaptée, portée par le District de la Somme, afin de mieux faire connaître le football adapté, de valoriser les actions menées et de promouvoir les initiatives en faveur de l'inclusion auprès des clubs, des structures spécialisées et des partenaires.

La fiche précise notamment les axes de travail relatifs au développement de la pratique du football adapté sur le territoire de la Somme, au recensement des clubs et des structures susceptibles d'accueillir les pratiquants, au

renforcement des partenariats, à la promotion des formations et à la valorisation des actions menées en faveur de l'inclusion.
Il est également souligné l'importance d'une collaboration étroite entre les différents acteurs du territoire, notamment le District, les clubs, les établissements spécialisés et les partenaires institutionnels et associatifs. Cette coopération doit permettre de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, de mieux identifier les besoins et les attentes des structures et de construire des actions adaptées, cohérentes et complémentaires.

À l'issue de la lecture et des échanges, les membres présents valident la fiche relative au rôle de la Commission Foot Adapté, qui servira de document de référence pour les travaux et les actions à conduire au cours de la saison 2026/2027. Cette fiche sera adressée par courriel à l'ensemble des membres composant la Commission afin que chacun puisse en disposer et s'y référer dans le cadre de ses travaux.

B/ La charte déontologique du District de la Somme de Football est remise aux membres présents constituant la Commission à ce jour. Après en avoir pris connaissance et procédé à sa lecture, l'ensemble des membres présents signe la charte, marquant ainsi leur engagement à en respecter les principes dans le cadre des travaux de la Commission Foot Adapté.

C/ Concernant les personnes auxquelles il est et sera proposé d'intégrer la Commission, leur candidature sera soumise à l'approbation du Comité Directeur du District de la Somme de Football, conformément au règlement intérieur du District. En effet, les membres d'une commission sont proposés par le président de celle-ci et ne sont officiellement nommés qu'après approbation du Comité Directeur, lequel peut également ajuster à tout moment la composition des commissions.

Après validation de leur intégration par le Comité Directeur, la charte déontologique (à retourner dûment complétée, datée et signée) et la fiche "Rôles, missions et objectifs de la Commission et de ses membres" leur seront transmises par courriel.

3. Bilan de la saison 2025/2026

Julie TERNISIEN procède à la lecture du bilan de la saison 2025/2026, qui sera également présenté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 17 octobre 2026. Angélique DANTIN participe également à cette présentation, ainsi qu'Emmanuel BOISSIER, notamment pour les éléments relatifs à la Journée «Foot Autrement», qui s'est tenue au Stade de la Licorne et sur et sur le bilan de cette manifestation.

Ce bilan revient sur les différentes actions menées au cours de la saison, en précisant notamment les dotations accordées par le District de la Somme pour chacune d'entre elles. Il permet de mettre en lumière le travail accompli, l'implication des différents acteurs et la contribution des partenaires, que la Commission tient à remercier pour leur engagement et leur soutien.

Les échanges portent également sur la formation « L'inclusion par la pratique du football », dispensée par l'APRADIS à la demande du District de la Somme. Cette formation a permis de sensibiliser les participants aux enjeux de l'inclusion et à l'accueil des personnes en situation de handicap dans la pratique du football.

À la suite de cette initiative, une réflexion a été menée afin de prolonger cette démarche et de proposer une formation complémentaire dédiée à l'inclusion, désormais intégrée au catalogue des formations du District à destination des clubs. Cette action s'inscrit également dans le cadre du Projet Club, dispositif porté par la Fédération Française de Football (FFF), qui intègre la prise en compte de l'inclusion parmi les axes de développement et de structuration des clubs. Cette évolution vise ainsi à encourager les clubs à s'engager dans une démarche inclusive, à accompagner leurs initiatives et à favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap dans la pratique du football. Le District a recruté Noémie ROBLOT, chargée du dispositif "Projet club" et de l'accompagnement des clubs dans leur développement et la mise en œuvre de leurs projets.

L'ensemble des actions conduites a permis de consolider une dynamique partenariale et de renforcer l'investissement collectif autour du développement du sport adapté et de l'inclusion par le football. La saison 2025/2026 a ainsi permis de franchir une nouvelle étape dans cette démarche sur le territoire de la Somme.

Le bilan présenté est jugé très positif, au regard des actions réalisées, de la mobilisation des acteurs et de la dynamique engagée en faveur de l'inclusion.

4. Calendrier prévisionnel de la saison 2026/2027

Emmanuel BOISSIER, CTD PPF, ainsi que la Commission technique, représentée par Angélique DANTIN et Julie TERNISIEN, confirment la reconduction, pour la saison 2026/2027, de l'ensemble des actions menées lors de la saison précédente.

À ce jour, les dates suivantes sont arrêtées :

- **Stages de préparation de l'équipe de la Somme** en vue de la Coupe Nationale Sport Adapté :
 - Les 19 et 20 octobre 2026 au RCA Football ;
 - Les 22 et 23 février 2027, au SC ABBEVILLE.

- **Coupe Nationale Sport Adapté : du 30 mars au 1er avril 2027, lieu à déterminer.**

- **Journée IME et SCA à Abbeville :** 22 avril 2027.

- **Journée de formation :** 19 janvier 2027.

- **Journée « Foot Autrement » :** 8 juin 2027 au complexe du Stade de la Licorne.

Les dates des autres actions sont en cours de validation et seront communiquées ultérieurement.

5. Formations organisées par le DSF sur le football adapté : mise en avant de la communication

A/ Emmanuel BOISSIER présente la nouvelle formation consacrée à l'inclusion du public en situation d'handicap, intégrée au catalogue des formations proposées aux clubs par le District de la Somme. Dispensée conjointement par la Commission Technique du DSF et l'APRADIS, cette formation comprendra, lors de la journée du 19 janvier 2027, un enseignement théorique ainsi que des temps de pratique avec des jeunes.

À l'issue de cette journée, un projet devra être mis en place au sein du club et présenté dans un délai de trois à quatre mois, en vue de l'obtention du label dédié à cette démarche.

À la suite des échanges entre Emmanuel BOISSIER et Amar DECHIR, une rencontre sera organisée afin de finaliser, avec l'ensemble des membres de la Commission technique, les modalités d'organisation et de dispensation de la formation.

B/ De nombreux échanges ont également porté sur la communication et son évolution afin d'améliorer la visibilité du football adapté auprès des clubs et du grand public.

Il est notamment demandé à Pierrick SAUVAL s'il serait possible de faire évoluer le site internet du District, notamment par la création d'une rubrique dédiée au « Foot Inclusif », afin de rendre les actions plus visibles et plus facilement accessibles.

Clément MARREL souligne qu'il pourrait être pertinent de privilégier les appellations « Foot handicap » ou « Sport Handicap », plus facilement identifiables par le grand public que celle de « Foot Adapté », afin de mieux faire connaître ces pratiques et de toucher un public plus large.

Par ailleurs, Nicolas BRIDOUX propose d'étudier la possibilité d'intégrer un pictogramme représentant le handicap en haut de la page d'accueil du site internet du District. Celui-ci permettrait un accès direct à la rubrique consacrée au football adapté.

Il est également évoqué la possibilité d'intégrer une question test portant sur le football adapté dans le cadre des votes lors de l'Assemblée Générale du District, afin de sensibiliser les participants et de mettre en lumière les

actions menées en faveur de l'inclusion. La question prévue pour l'Assemblée Générale du 17 octobre 2026 ne pouvant plus être modifiée dans les délais, cette proposition pourra être envisagée lors d'une prochaine édition.

Par ailleurs, il y sera présenté un diaporama qui mettra en avant des actions menées par le District en faveur du football adapté.

Les échanges portent ensuite sur les réseaux sociaux à privilégier pour améliorer la visibilité de ces actions, notamment Facebook et Instagram, afin de toucher plus efficacement les clubs, les structures spécialisées et le grand public. Pierrick SAUVAL fera un retour.

Emmanuel BOISSIER indique qu'il assurera également la promotion du football adapté et de la formation à l'inclusion lors des formations CFI et BMF, entre autres occasions, notamment en consacrant une diapositive spécifique à la formation sur l'inclusion des personnes en situation de handicap, afin de mieux faire connaître son contenu, ses objectifs et les modalités de participation auprès des clubs.

Amar DECHIR précise qu'il pourra relayer ces informations par l'intermédiaire de l'APRADIS.

Ces échanges et propositions visent à renforcer la visibilité des actions menées par le District, à favoriser la communication autour des formations proposées et à faciliter l'accès aux informations relatives à la pratique du football pour les personnes en situation de handicap.

6. Objectifs de la commission pour 2026/2027

Les échanges permettent de retenir plusieurs axes de travail prioritaires pour la saison 2026/2027 :

- **Développement de la pratique :** poursuivre les actions menées la saison précédente et renforcer les liens avec les clubs, les IME, les structures spécialisées et les partenaires du territoire.
- **Formation et inclusion :** promouvoir la nouvelle formation à l'inclusion proposée par le District, en collaboration avec l'APRADIS, et accompagner les clubs dans leurs démarches visant à obtenir le label dédié.
- **Communication :** améliorer la visibilité du football adapté sur le site internet du District et les réseaux sociaux, valoriser les actions lors de l'AGO et relayer les informations auprès des clubs et des partenaires.
- **Partenariats :** renforcer la coordination entre le District, l'APRADIS, le CDSA 80, la LFHF et les autres acteurs concernés.
- **Suivi des actions :** poursuivre la cartographie des clubs et des structures susceptibles de développer cette pratique, et assurer un suivi régulier des actions engagées.

Ces orientations ont pour objectif de consolider la dynamique collective et de favoriser le développement d'un football accessible aux personnes en situation de handicap sur l'ensemble du territoire départemental.

Une première cartographie sur le territoire départemental ne sera finalisée qu'en fin de saison 2026/2027, après la remise des premiers labels et la réalisation des journées de formation à l'inclusion.

7. Lien avec les clubs, structures spécialisées, IME et autres établissements

La Commission technique du District de la Somme de Football présente les démarches déjà engagées auprès des clubs, des structures spécialisées, des Instituts médico-éducatifs (IME) et des autres établissements susceptibles d'être concernés par le développement du football adapté.

La Commission technique a également engagé un travail préparatoire de cartographie afin de recenser les clubs et les structures susceptibles de développer cette pratique. Lors des échanges, plusieurs situations ont été identifiées : clubs engagés dans des démarches d'inclusion, clubs disposant déjà d'équipes de football adapté ou participant à des actions de sensibilisation en faveur des personnes en situation de handicap.

Un point est également réalisé sur les organismes associatifs concernés, en tenant compte notamment des échanges avec Clément MARREL et des structures avec lesquelles il travaille. Ce recensement doit permettre

de mieux connaître les initiatives existantes, les capacités d'accueil et les possibilités de développement de la pratique sur le territoire départemental.

La cartographie ne pourra toutefois être finalisée qu'en fin de saison 2026/2027, après la remise des premiers labels et la réalisation des journées de formation à l'inclusion. Elle constituera un outil utile pour identifier les structures engagées, faciliter les mises en relation et orienter les familles vers les clubs en capacité d'accueillir leurs enfants en situation de handicap, en fonction de leurs besoins et des possibilités proposées localement.

Les échanges au sein de la Commission visent ainsi à poursuivre et à renforcer les liens avec les clubs et les établissements concernés, en complémentarité avec le travail déjà engagé par la Commission Technique.

8. Lien avec l'APRADIS, le CDSA 80 et les autres partenaires

La Commission Technique du District de la Somme présente les contacts et les liens déjà établis avec les partenaires intervenant dans les domaines du handicap, de l'inclusion et du sport adapté.

À ce titre, les échanges avec l'APRADIS sont notamment assurés par Amar DECHIR, en lien avec le pôle formation. Le partenariat avec le Comité départemental du sport adapté (CDSA 80) s'inscrit notamment dans le cadre de la Coupe Nationale Sport Adapté, avec la participation de Clément MARREL (une convention a déjà été signée entre le District et le CDSA 80).

Les échanges portent également sur les relations avec les autres acteurs susceptibles de contribuer au développement du football adapté, notamment l'ASC Sport Adapté, le Comité départemental handisport et les autres partenaires concernés.

Par ailleurs, la question d'une éventuelle convention-cadre entre le District de la Somme et l'APRADIS est évoquée à la suite des échanges avec Amar DECHIR, qui précise que ce sujet a déjà été abordé avec Pascal TRANQUILLE. Cette démarche, initiée par le Président du District, pourrait permettre de formaliser le partenariat entre les deux structures et de définir les modalités de la collaboration.

Concernant l'Amiens SC Association, la possibilité d'une rencontre avec son Président et le staff de son équipe de football adapté pourrait être proposée à Pascal TRANQUILLE, Président du District, afin qu'il puisse apprécier l'opportunité d'une telle démarche et, s'il l'estime pertinent, en déterminer les modalités. Cette rencontre permettrait notamment d'échanger sur le fonctionnement de l'équipe de football adapté de l'ASC et sur les éventuelles possibilités de collaboration.

Ces échanges visent à renforcer les liens entre les différents acteurs, à favoriser la mutualisation des moyens et à développer des actions communes en faveur du football adapté et de l'inclusion.

La Commission prend connaissance des collaborations existantes et échange sur les possibilités de les consolider afin de favoriser la complémentarité des interventions, de partager les informations utiles et de soutenir les actions en faveur du développement du football adapté.

L'objectif est de s'appuyer sur les relations déjà établies pour renforcer la coordination entre le District et ses partenaires, tout en identifiant les éventuelles pistes de collaboration à développer au cours de la saison 2026/2027.

Enfin, Clément MARREL propose qu'une réflexion soit menée lors de la prochaine réunion afin d'établir une liste des organismes avec lesquels chaque membre de la Commission travaille ou est en relation (notamment ARIES, APRADIS, Foot Adapté, etc.). Cette démarche permettrait de partager les contacts, de recenser les partenariats existants et de favoriser un travail commun et coordonné entre les différents acteurs.

9. Répartition éventuelle des rôles entre les membres

Afin de faciliter le fonctionnement de la Commission Foot Adapté et d'assurer le suivi des actions prévues pour la saison 2026/2027, un échange est engagé sur les différentes missions pouvant être prises en charge par les membres.

Il est proposé que chacun puisse, selon ses centres d'intérêt, ses compétences, ses disponibilités et ses souhaits personnels, se positionner librement sur une ou plusieurs missions.

Une répartition sera proposée par mail qui constituera une base de réflexion et ne présentera aucun caractère obligatoire. Chaque membre reste libre de proposer son aide sur les missions qui lui correspondent, de suggérer d'autres domaines d'intervention ou de participer ponctuellement à certaines actions.

L'objectif est de favoriser une implication collective, volontaire et complémentaire, en tenant compte des compétences et des disponibilités de chacun.

10. Fréquence des réunions et fixation des prochaines dates

A/ Afin d'assurer un suivi régulier des actions de la Commission Foot Adapté, il est retenu d'organiser trois réunions en présentiel au cours de chaque saison sportive, selon le calendrier suivant :

- **Une première réunion en début de saison**, afin de définir les priorités, de prendre connaissance du calendrier prévisionnel et de planifier les actions à conduire : **septembre/octobre**
- **Une deuxième réunion à mi-saison**, afin de faire un point d'étape sur les actions engagées, d'évaluer leur avancement et d'identifier les éventuels ajustements nécessaires : **février**
- **Une troisième réunion en fin de saison**, afin de dresser le bilan de la saison écoulée, d'évaluer les actions réalisées et de préparer les orientations ainsi que les perspectives de la saison sportive suivante : **courant juin**

Cette organisation doit permettre à la Commission de disposer de temps d'échange réguliers, de suivre les objectifs fixés et d'anticiper la préparation de chaque nouvelle saison.

Les dates des prochaines réunions seront définies en concertation avec les membres de la Commission, en tenant compte du calendrier du District et des disponibilités de chacun.

B/ Modalités de communication et d'échanges entre les membres

Afin de faciliter les échanges et d'assurer le suivi des actions de la Commission Foot Adapté tout au long de la saison 2026/2027, il est proposé de privilégier, lorsque cela est adapté, les échanges par courrier électronique. Ces échanges permettront notamment de recueillir l'avis des membres sur différents sujets, de solliciter leurs propositions, de partager les informations utiles et d'assurer le suivi des actions engagées entre deux réunions.

En cas d'urgence ou lorsque la situation le nécessite, des réunions complémentaires pourront également être organisées en visioconférence afin de permettre aux membres concernés d'échanger rapidement et de prendre connaissance des éléments nécessaires.

Une liste regroupant les coordonnées de chacun des membres de la Commission sera transmise à l'ensemble des participants afin de faciliter les prises de contact et la communication entre eux.

11. Questions diverses

Un tour de table est organisé afin de permettre à chaque participant de faire part de ses remarques, de ses besoins et des éventuelles difficultés rencontrées dans le cadre du développement du football adapté.

a) Intégration de Clément MARREL au sein de la Commission

Clément MARREL exprime également sa satisfaction d'avoir été invité à participer à cette réunion et fait part de son souhait d'intégrer la Commission Foot Adapté.

Il est convenu de lui transmettre une proposition de demande d'intégration afin qu'il puisse engager les démarches nécessaires et obtenir la validation du Comité Directeur du CDSA 80.

b) Intégration d'Amar DECHIR au sein de la Commission

Amar DECHIR exprime sa satisfaction d'avoir été invité à participer à cette réunion et fait part de son souhait d'intégrer la Commission Foot Adapté.

Sa demande pourra être prise en compte dans le cadre de la procédure de proposition et de validation des nouveaux membres par le Comité Directeur du District.

c) Organisation de la formation à l'inclusion

À la suite d'un échange entre Emmanuel BOISSIER et Amar DECHIR, une réunion de travail avec la Commission Technique du District est fixée au 3 novembre 2026, afin de poursuivre la préparation et l'organisation de la formation relative à l'inclusion.

d) Information relative à la création du Collectif « SPORT 80 »

À la suite de la réunion, Emmanuel BOISSIER, CTD PPF, a transmis par courriel une information concernant la création du dispositif « Collectif SPORT 80 », porté conjointement par les services de l'État (SDJES et DSDEN), le Conseil départemental de la Somme et le Comité départemental olympique et sportif (CDOS 80).

Ce collectif a pour objectif de renforcer la coopération entre les acteurs du sport samarien, de favoriser la mutualisation des moyens et des ressources et de contribuer à la professionnalisation des structures sportives. Il s'organise autour de quatre pôles d'expertise thématiques, dont le pôle « Inclusion & cohésion sociale », qui porte notamment la volonté de faire du sport un droit accessible à tous.

Dans le cadre de cette démarche, les principales structures du territoire sont invitées à désigner un représentant référent afin de participer aux travaux du collectif.

À ce titre, la Commission technique du District a identifié les positionnements suivants au sein des pôles thématiques du Collectif « SPORT 80 » :

- **Angélique DANTIN** (adantin@somme.fff.fr) : pôle « Éducation, citoyenneté & jeunesse » – « Former le citoyen par le sport ».
- **Julie TERNISIEN** (jternisien@somme.fff.fr) : pôle « Ingénierie, formation & ressources » – « Sécuriser, mutualiser, professionnaliser ».
- **Emmanuel BOISSIER** (eboissier@lfhf.fff.fr) : pôle « Inclusion & cohésion sociale » – « Le sport comme droit, non comme privilège ».

Au regard des missions de la Commission Foot Adapté et des enjeux liés au développement de l'inclusion par le sport, il est proposé que les membres participant à ces réunions puissent partager un retour sur les travaux menés et les échanges auxquels ils ont pris part, afin d'alimenter la réflexion de la Commission.

*La prochaine réunion de la Commission Foot Adapté est fixée au **15 février 2027 à 18h15 au Siège du DSF**.*

Présidente : Magalie MARCHAND